

# BANQUE CENTRALE DU CONGO

## FINANCEMENT DU SECTEUR PRODUCTIF EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

*Allocution de Monsieur le Vice-Gouverneur à l'occasion de la 3<sup>e</sup> édition du salon de la construction, des infrastructures, de l'énergie, du commerce extérieur et du transport multimodal EXPOBETON RDC*

Pullman Hôtel, le 20 septembre 2018

**Distingués invités, tous protocoles observés ;  
Mesdames et Messieurs.**

Avant toute chose, qu'il me soit permis de remercier les organisateurs de ces assises qui ont bien voulu associer la Banque Centrale à cette réflexion sur une thématique qui conditionne à terme, le développement économique de notre pays, à savoir : « le financement du secteur productif en République Démocratique du Congo ».

En effet, le « **financement du secteur de la production en RDC** » demeure une problématique importante pour notre économie, laquelle accuse un retard considérable à l'échelle continentale voire mondiale.

La RDC souffre de la malédiction des ressources naturelles dirait-on, tant ce paradoxe entre ses richesses potentielles et le niveau du développement économique est largement frappant. Pour relever le défi de l'amélioration des conditions économiques, le secteur financier a un rôle crucial à jouer.

C'est dans ce contexte que la Banque Centrale du Congo, dans le cadre de ses missions, examine de manière permanente les conditions permissives d'un financement sain du secteur productif par le secteur financier.

Ainsi considéré, je voudrais articuler ma présentation autour des points ci-après :

- le financement du secteur productif en Afrique Sub-saharienne,
- le système financier congolais et le financement de l'économie,
- les contraintes pesant sur le crédit à l'économie en RDC et
- les actions pour stimuler le financement du secteur productif.

**Distingués invités ;  
Mesdames et Messieurs.**

**L'accès au financement du secteur productif en Afrique Subsaharienne**, souffre globalement de la faiblesse des marchés financiers et du faible niveau d'épargne domestique qui plombent le financement des activités économiques dans cette région du monde. En effet, si le crédit à l'économie fourni par le secteur bancaire tourne autour de 142,0 % du PIB et 90,0 %, respectivement en Asie de l'Est et dans la zone Euro, ce ratio est extrêmement faible en Afrique Sub-Saharienne, se situant à moins de 30,0 % du PIB en 2016.

Il en est de même du crédit fourni par le secteur financier qui représente 242,0 % du PIB en Amérique du Nord et 154,0 % dans la zone Euro, contre 60,0 % seulement pour l'Afrique Sub-saharienne.

Par ailleurs, il convient de relever également l'insuffisance des projets bancables, la faiblesse des revenus des ménages, le coût élevés du crédit, lequel intègre les conditions liées au climat des affaires notamment les conditions sécuritaires, le déficit en infrastructures.

Cependant cette situation générale qui prévaut en Afrique Subsaharienne masque des disparités qu'il conviendrait de relever. En effet, à titre d'exemple, selon les résultats d'une étude menée par l'Institut CHOISEUL où les investisseurs ont été interrogés sur les zones géographiques où ils auraient l'intention de réduire ou augmenter leurs investissements, il s'est avéré que 75 % ont dit vouloir renforcer leurs investissements en Afrique de l'ouest alors que 9 % voudrait le réduire. L'Afrique de l'Est reste également attrayante avec 67 % des investisseurs favorables contre 2,3 %.

C'est en Afrique centrale que la situation reste préoccupante avec 18 % d'avis favorables contre 23 %. Pour les investisseurs, ces économies sont encore trop dépendantes des matières premières, et les conflits intérieurs sont très présents.

**Distingués invités ;  
Mesdames et Messieurs.**

**Je voudrais à présent m'appesantir sur le système financier congolais et le financement de l'économie nationale.**

Comme vous le savez, en l'absence d'un marché financier organisé, le système financier congolais est marqué par la prédominance du système bancaire qui fournit plus de 90,0 % des crédits octroyés aux entreprises et aux ménages. Le reste provient des autres intermédiaires financiers, spécialement les IMF et les COOPEC. A la suite d'importantes réformes initiées par la Banque Centrale, le système bancaire congolais ne cesse de s'améliorer comme l'attestent la taille De son bilan, le montant des dépôts collectés et des crédits alloués.

A titre indicatif, entre 2012 et 2017, le crédit accordé à l'économie a globalement augmenté de 41,1 %, s'établissant à 2.010,7 milliards de CDF en 2017. Les banques y représentent la part la plus importante avec un taux de 93,9 %.

Cependant, en dépit de l'évolution ci-dessus, le niveau de financement de l'économie par le secteur financier demeure très faible par rapport aux autres pays de l'Afrique subsaharienne. A titre illustratif, on retrouve un niveau de financement de l'économie de 63,4 % du PIB en Afrique du Sud et de 28,3 % au Kenya contre seulement 8,3 % en RDC.

En outre, le crédit à l'économie ne contribue pas significativement à la promotion d'une croissance économique diversifiée puisque la majeure partie du montant est allouée non pas au secteur productif de la richesse mais au commerce et autres activités spéculatives. Cette situation reste liée à la nature des ressources collectées qui sont globalement des dépôts à vue alors que le secteur productif nécessite des fonds stables sur des périodes longues.

**Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs.**

**Quelles sont les pesanteurs qui freinent l'amélioration du financement du secteur productif dans notre pays ?**

Comme vous le savez, plusieurs contraintes ralentissent le financement des activités productives, pourtant sources de création d'emplois stables et des richesses pérennes au sein de l'économie. Ces différentes limites se rapportent tant à l'environnement du crédit qu'à l'offre et à la demande de financement.

**S'agissant des contraintes liées à l'environnement, elles se rapportent à l'amélioration du climat des affaires. On peut y relever notamment :**

- l'environnement socio-économique (climat intérieur), insécurité juridique et judiciaire peu favorable au climat des affaires ;
- le déficit en infrastructures (Energie, connexion internet, réseaux routier, ferroviaire, etc.) et l'étroitesse du marché. ceci empêche le déploiement des agences à l'intérieur du pays ;

- l'absence du marché financier qui devrait fournir des ressources alternatives pour le financement des activités productives ;
- la dollarisation de l'économie nationale qui limite la transformation des dépôts en crédits libellés en devises, étant donné que la Banque Centrale ne peut pas intervenir comme prêteur en dernier ressort en devises ;
- le non-respect de la procédure en matière de perception des recettes fiscales (avis à tiers détenteurs). Ces saisies de compte ont pour conséquence de favoriser la fuite de dépôts du circuit bancaire, les opérateurs économiques refusant d'alimenter leurs comptes. Le faible niveau de mobilisation des dépôts qui s'ensuit n'est pas neutre d'impact sur le niveau faible du financement de l'économie et le coût du crédit.

**S'agissant des contraintes liées à l'offre de crédit**, le fait majeur reste le faible niveau des ressources des banques et la faiblesse du niveau d'épargne. En effet, les banques octroient du crédit à l'économie en fonction de leurs fonds propres d'une part et de leur capacité à mobiliser l'épargne du public d'autre part. Ainsi, la prépondérance des dépôts à vue qui traduit l'absence des ressources à moyen et long termes, sensés soutenir significativement la croissance explique le faible financement du secteur productif.

D'autres facteurs également y contribuent, notamment :

- Paysage financier peu diversifié caractérisé par notamment l'absence d'institutions financières spécialisées performantes pour le financement de certains secteurs productifs moteurs de l'économie non couverts par les banques privées tels que l'agriculture, l'habitat, l'industrie (crédits à moyen et long termes) ;

- Faible inclusion financière du fait de la concentration des institutions financières dans les grandes villes ;

**Quant aux contraintes liées à la demande du crédit, on peut relever le problème relatif à l'organisation managériale des opérateurs économiques (PME et PMI), à savoir notamment le déficit d'information, de formation et de gestion ayant pour conséquence l'absence des états financiers fiables, des dossiers bancables et du respect des engagements pris.**

**Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs.**

Pour arriver à stimuler le financement du secteur productif dans notre pays, des mesures de réformes concrètes à court, moyen et long termes s'imposent. Il appartient donc aux différentes parties prenantes (Gouvernement, Banque Centrale, Etablissements de crédit, structures d'encadrement des PME, PMI et autres opérateurs économiques) de s'engager dans ce processus. Seule une convergence d'actions mises en œuvre permettrait d'améliorer le financement du secteur productif. Dans ce cadre :

- L'Etat devrait s'engager notamment à (i) mettre en œuvre des mesures en vue d'obtenir l'amélioration du climat des affaires afin de réduire la prime de risque et certaines charges d'exploitation qui contribuent à surcharger le coût du crédit, (ii) défiscaliser des provisions sur créance douteuse, (iii) la création ou la redynamisation des Institutions Financières Spécialisées et (iv) promouvoir la paix et de la sécurité sur toute l'étendue du territoire national afin de favoriser l'implantation des banques et le développement des activités productives ;

- Dans la même veine, les banques devraient (i) baisser leur coefficient d'exploitation, lequel se situe à 83 % actuellement à 60 %, norme admise dans le cadre de bonnes pratiques, dans un horizon raisonnable et (ii) de calculer et publier leur taux effectif global pour une plus grande transparence dans ce secteur ;
- Le dynamisme des structures institutionnelles d'encadrement des opérateurs économiques de tout bord est requis en vue d'améliorer la qualité intrinsèque d'opérateurs économiques dont le pays a besoin ;
- C'est dans cette même lancée que s'inscrit l'assouplissement de la politique monétaire de la BCC et son engagement à mettre à la disposition des banques un guichet de refinancement long afin d'améliorer le financement de l'économie à faible coût. En effet, tout en œuvrant pour la stabilité du cadre macroéconomique, sa mission première, la Banque centrale entend soutenir davantage la politique économique du Gouvernement.

La BCC reste profondément engagée dans la promotion et le développement des marchés financiers en vue de procurer à l'économie des ressources financières additionnelles. Ainsi dès l'année prochaine, l'Etat va renouer avec l'émission des valeurs du Trésor. C'est dans ce même cadre qu'il convient de placer l'initiative prise avec l'Etat concernant le prêt Afreximbank destiné au financement des activités productives des petites et moyennes entreprises et industries du secteur agroindustriel.

Par ailleurs un fonds de garantie de dépôts est en pleine gestation ensemble avec le projet de modernisation de la centrale de risques ;



**Distingués invités,  
Mesdames et Messieurs.**

Pour clore mon propos, je reste persuadé que seule une convergence d'actions mises en œuvre par toutes les parties prenantes dans un environnement assaini permettrait d'améliorer significativement le financement des activités productives dans notre pays.

Je vous remercie.

-----